

Forum Rwandais

Nous dirons la vérité.....même si elle blesse !

Espace d'expression pour construire l'avenir du Rwanda
Bulletin du Rassemblement pour le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda
N° 13 Février 2001

EDITORIAL

Réconciliation et reconstruction

Depuis octobre 1990, le Peuple Rwandais est en quête de son identité. Tous les Rwandais transpirent les mots réconciliation, reconstruction et unité nationale. Mais comment un Peuple peut se réconcilier et reconstruire un pays sur la négation de sa réalité politico-historique? Une des réalités incontournables est l'existence des trois communautés différentes, Twa, Hutu et Tutsi, qui composent la société rwandaise depuis le XV^e siècle. La question qui se pose et à laquelle se ramènent toutes les autres est comment gérer cette diversité: la nier, la marquer ou l'aménager? La nier totalement mènerait vraisemblablement, et sans doute après bien des conflits perpétuels au dépérissement du Peuple Rwandais. Si l'on se réfère aux précédents massacres depuis la royauté, il s'agit, dans la situation actuelle, d'une solution à éviter. Par contre accentuer très fortement les différences pourrait conduire à une autre solution, celle de l'apartheid. Les spécialistes occidentaux des questions africaines pourraient imaginer que les Tutsis et les Hutus sont à ce point différents qu'ils feraient mieux de vivre dans des espaces réservés uniquement soit aux uns soit aux autres. La condition de citoyen de seconde zone dans son propre pays n'est plus souhaitée par grand monde. Même les ultraconservateurs ont dépassé ce stade. L'apartheid, avec des injustices et des conflits possibles, n'est sans doute pas une solution que les démocrates rwandais veulent privilégier.

La solution reste donc l'aménagement d'une coexistence pacifique qui éviterait ces deux solutions extrêmes et dont il faut définir les paramètres. Les intellos rwandais doivent prendre leur place. L'ennemie redoutable de la démocratie étant la force, l'armée et les miliciens doivent être cantonnés dans des endroits sûrs. Pourquoi ne pas dissoudre cette armée monoéthnique et former une nouvelle armée répondant aux besoins nationaux. Le Peuple Rwandais, comme les autres Peuples Africains, est démuné et ne peut avoir l'argent pour continuellement payer ces armes. Il ne faut pas penser beaucoup aux armes. L'esprit machiavélique de certains dirigeants doit être abandonné. Le temps des conquêtes, d'annexion ou de

confédération par les armes n'est plus une solution de rechange à la paix au XXI^{ème} siècle. Les nouveaux dictateurs, imposés tous azimuts par les gendarmes de paix internationale, ne savent rien de tout cela.

Dans ce numéro

<i>Éditorial</i>	1
<i>Le FPR a utilisé les réfugiés pour prendre le pouvoir par la force au Rwanda</i>	2
<i>Retour du monarque Kigeli Ndahindurwa V:</i>	
<i>Faux débat qui nous fait perdre du temps</i>	4
<i>La valse au Tribunal pénal international pour le Rwanda</i>	5
<i>Les crimes du FPR: un sujet tabou?</i>	6
<i>Les accords de paix dans les Grands-Lacs</i>	7

Ce processus ne peut cependant être considéré comme un simple périple au terme duquel les problèmes seraient réglés. Il s'agit plutôt de la mise en place d'un modus vivendi entre les groupes protagonistes, processus qui n'a jamais de fin et dont il faudrait certainement réviser les paramètres. Un contrat social demeurant toujours en quelque sorte un contrat ouvert, les Hutus et les Tutsis devront s'outiller de mécanismes afin de négocier les difficultés à venir. Ces mécanismes doivent être conçus pour durer et pour servir aux générations futures. Ils pourront s'adapter à des situations dont nous ignorons les données que s'ils sont bipartites, s'ils tiennent compte des valeurs et des codes propres à chacun et si l'une des parties ne s'arroge pas le droit d'être l'héritier du pouvoir et le juge. La réussite de ce processus très spécial ne dépend pas seulement de la capacité de chacun à faire valoir son point de vue et ses valeurs, mais aussi de prendre en considération ceux des autres. Il faut établir la confiance qui, seule, permettrait de trouver des solutions équitables.

Batista Bisetsa

Le FPR a utilisé les réfugiés pour prendre le pouvoir par la force au Rwanda

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) a invoqué le problème des réfugiés rwandais et la démocratie pour légitimer son agression contre le Rwanda. Pourtant une commission mixte rwando-ougandaise pour le rapatriement des réfugiés rwandais d'alors avait été constituée. Ses travaux avaient commencé à Kampala du 21 au 28 juillet 1974 mais n'avaient pas pu se poursuivre à cause de la situation politique qui prévalait en Ouganda. Après la prise du pouvoir en Ouganda par Kaguta Yoweri Museveni, la question se poursuivit. En février 1988, un comité ministériel conjoint ougando-rwandais a été mis en place pour trouver une solution au problème des réfugiés rwandais. Et peu de temps avant le déclenchement des hostilités par le FPR-Inkotanyi, une commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais avait été créée par arrêté présidentiel no. 62/01 du 9 février 1989. La troisième session du comité ministériel conjoint rwando-ougandais, tenue à Kigali du 27 au 30 juillet 1990 et à laquelle fut associé le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), avait permis d'adopter un plan d'opération à mettre en oeuvre en vue du règlement définitif de la question des réfugiés rwandais. Trois arrangements étaient proposés au choix volontaire des concernés: rentrer au Rwanda, se faire naturaliser par le pays d'accueil ou s'installer dans le pays d'accueil tout en conservant la nationalité rwandaise.

Dans la période où l'on attendait une délégation des réfugiés rwandais devant effectuer une visite au Rwanda pour se rendre eux-mêmes compte des réalités de terrain et des contraintes auxquelles ils devaient s'attendre durant le processus de leur réintégration, le FPR-Inkotanyi a court-circuité et fait avorter l'opération de retour pacifique car il avait depuis longtemps un plan d'action de prendre le pouvoir par la force.

Les raisons avancées par le FPR-Inkotanyi depuis son attaque armée n'étaient pas du tout fondées. Il a seulement profité des réfugiés pour justifier leur retour par la force comme leur dernier recours. Il a alors abusé de leur confiance car une grande partie de ces réfugiés dont le FPR-Inkotanyi parlait dans le temps et qui ont eu le malheur de rentrer anarchiquement derrière lui vit aujourd'hui dans des conditions misérables au Rwanda. Avant de quitter les pays d'accueil, ils avaient vendu tous leurs biens pour soutenir la guerre du FPR, certains ont sacrifié leurs enfants qui ont péri dans cette guerre avec des promesses d'être récompensés une fois le FPR-

Inkotanyi au pouvoir. En faisant rentrer ces anciens réfugiés, le FPR-Inkotanyi n'avait préparé aucune structure d'accueil et ils se sont appropriés des biens des nouveaux réfugiés que la guerre lancée par lui venait de jeter sur la route de l'exil. Les membres qui constituent le noyau du FPR-Inkotanyi, d'ailleurs impliqués directement dans les actes ignobles, ont été récompensés et sont les seuls qui contrôlent le pouvoir à Kigali. À part ce groupe restreint du FPR-Inkotanyi, les autres ne sont plus dans la sphère des besoins de celui-ci et sont contraints de libérer les biens occupés illégalement pour aller vivre dans la rue. Bien que le FPR-Inkotanyi vienne de passer plus de cinq ans au pouvoir, il n'a rien prévu pour ces réfugiés qu'il a utilisés pour des intérêts propres de son noyau. Par contre il continue de gaspiller toutes les aides qu'il reçoit des donateurs pour la reconstruction du pays; il les investit dans une guerre insensée contre nos voisins congolais, une guerre qui tue nos enfants chaque jour en laissant derrière elle beaucoup de handicapés, des dégâts matériels et environnementaux considérables et irréparables.

Le pouvoir du FPR-Inkotanyi et les réfugiés d'aujourd'hui

Les rwandais exilés d'aujourd'hui n'ont pas fui leur pays pour chercher meilleure vie ailleurs. Les exilés d'aujourd'hui ont choisi l'exil parce qu'ils n'ont plus droit de vivre humainement et d'exercer leurs droits dans leur propre pays. Aujourd'hui, le régime du FPR-Inkotanyi veut faire croire aux pays qui hébergent ces réfugiés que les exilés rwandais d'aujourd'hui ne sont que des réfugiés économiques. Autrement dit, que les réfugiés d'hier avaient des raisons politiques aujourd'hui disparues! Pourtant les violations graves et massives des droits humains se sont extrêmement accrues après la prise du pouvoir à Kigali par le FPR-Inkotanyi. Les tueries, les tortures et les disparitions sont monnaies courantes sur tout le territoire rwandais. Des milliers de personnes innocentes croupissent dans des prisons mouroirs, les autres sont incarcérées dans des endroits inconnus et non accessibles, dans des conditions inhumaines.

Pour se débarrasser d'un grand nombre de réfugiés rwandais qui avaient fui son terrorisme, le FPR-Inkotanyi a envoyé en 1996 son armée pour bombarder les camps et massacré plus de 300000 personnes sur le territoire de l'ex-Zaïre. Une partie des réfugiés qui sont rentrés de force au Rwanda a été victime des exactions de l'APR et ceux qui y ont échappé continuent de plier sous le poids d'une violence sans cesse. Il est donc évident que les

rwandais ont été jetés sur la route de l'exil depuis la reprise des hostilités en 1994, après que le FPR-Inkotanyi ait enterré les accords de paix d'Arusha dans lesquels la population rwandaise avait mis son espoir de paix. Depuis la date fatidique du 6 avril 1994, le FPR-Inkotanyi manipule sans crainte de justice sa machine à tuer et c'est pour cela que les rwandais continuent à fuir le pays. Les milices du FPR-Inkotanyi (Local Defence Force) n'ont pas d'autres tâches que de terroriser les paysans sur les collines. Les assassinats en masse ont pris du recul mais ils sont signalés jour par jour ici et là. Les autorités les qualifient d'actes individuels alors que les enquêtes ne se réalisent pas ou n'aboutissent jamais si elles sont faites. Les rescapés de la guerre, toutes les ethnies confondues, vivent sous le mépris des autorités rwandaises.

Les membres du gros noyau du FPR-Inkotanyi occupent toujours les biens d'autrui sans être inquiétés; une grande partie des fonctionnaires a été chassée de leur travail pour être remplacée par des nouveaux venus du FPR, des fois non qualifiés; les personnes chassées n'ont aucun droit syndical pour les défendre, ceux qui travaillent n'ont pas droit au salaire, s'ils osent réclamer, ils se créent une bonne raison d'être poursuivis pour des crimes imaginaires qu'ils n'ont pas commis, entre autre génocidaire, massacreur, etc. Ils deviennent automatiquement de bons candidats pour la prison ou la mort.

La Démocratie était parmi les revendications du FPR au moment du lancement de la guerre en octobre 1990 contre la population rwandaise. Séduction trompeuse! La démocratie a bien souvent été la voie de ceux qui ont voulu prendre le pouvoir au nom du peuple sans le peuple. En 1991, le Rwanda était dans le système multipartite avec les partis politiques: MRND-MDR-PSD-PL- PDC et plus tard s'ajoutera d'autres comme CDR, PECO, PEDEI etc. Pendant la guerre de 1990-1994, les leaders des Forces Démocratiques du Changement, à savoir le MDR, le PSD et le PL, ont été des alliés de première heure du FPR-Inkotanyi à dominance tutsi. En attaquant le Rwanda, le FPR-Inkotanyi savait très bien qu'il réveillait dans le subconscient du peuple rwandais la mémoire des INYENZI des années 1960, ennemis de la République et de la démocratie, engagés dans une lutte armée pour restaurer leur pouvoir refusé par le peuple par voie référendaire en 1960.

La course au pouvoir par la prolifération des Partis Politiques pendant cette période de guerre a créé une psychose de désorientation de la population. La lutte n'était plus pour la cause du peuple rwandais pour certains dirigeants politiques, ni pour la stabilité du pays, mais elle était orientée à des intérêts personnels pour quelques uns

et à la revanche au régime pour les autres. C'est pour cela que certaines personnalités ont retrouvé leurs places dans les fonctions politiques qu'elles avaient perdues. La période du multipartisme fût caractérisée par des détournements et la corruption qui ont ouvert la porte au FPR-Inkotanyi pour s'infiltrer dans toutes les services de l'État et même dans les partis politiques. Après que le FPR s'est assuré qu'il détenait la ficelle pour déstabiliser et instaurer le chaos dans le pays pour prendre le pouvoir par la force, il ne manquait qu'un élément déclencheur. L'assassinat des deux présidents Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi et leurs compagnons le 6 avril 1994 mit le feu au poudre. La suite fut le drame sans fin! Son objectif d'écraser la démocratie et gouverner sans partage était atteint.

Amis lecteurs, contribuez à la publication de votre journal **FORUM RWANDAIS** en nous envoyant vos articles, avis et réactions. Pour connaître les dernières nouvelles sur le Rwanda et les pays des Grands Lacs africains, visitez notre site web www.rdrwanda.org

Pour forcer l'accréditation de son action politico-militaire, le FPR devait trouver des artifices pour présenter sa guerre, non seulement comme acceptable, mais encore comme légitime. Ne pouvant en aucune manière y parvenir par une justification honnête, il entreprit de déformer la vérité. Il s'est

présenté comme un front rwandais des réfugiés qui rentrent chez eux par la force des armes puisque les gouvernements de leur pays n'ont manifesté aucune volonté de résoudre le problème de leur retour. Le FPR savait que son agression armée serait considérée comme une guerre de restauration de la monarchie qui allait déclencher automatiquement une confrontation entre hutu et tutsi.

Par la voie de son ministre de l'administration territoriale, le FPR a déclaré avoir choisi le mode de scrutin "au suffrage indirect parce qu'il juge prématuré de lâcher les partis politiques dans la population". Le peuple rwandais est politiquement majeur et émancipé pour prendre part aux activités politiques, violer ses droits civiques c'est rendre inguérissables leurs blessures de guerre! Le FPR a peur que le peuple qui a goûté les bienfaits de la démocratie ne pourra jamais lui pardonner les violations graves qu'il a commis contre le peuple rwandais. Ainsi, pour légitimer le pouvoir acquis par voie de la guerre imposée aux rwandais, il veut maquiller sa dictature en instaurant une démocratie perfide! En violant les accords de paix d'Arusha, le FPR voulait concrétiser son dessein de régner seul en maître absolu; c'est pour cela qu'il a commis des crimes et continue d'éliminer toute personne soupçonnée d'idées contradictoires à celles du FPR. Après six ans d'oppression de la population, le FPR n'a pas pu établir un programme politique pour convaincre le peuple rwandais qu'il est à mesure de gérer seul le pays. Le FPR a peur de l'opposition de la majorité de la population qui le chasserait sans nul doute du pouvoir si les élections véritablement démocratiques, libres et justes, étaient organisées. Le FPR n'est pas en mesure de mener une campagne honnête dans la population rwandaise pour

lui convaincre de son idéologie politique, il a peur d'épouser les nuages et de récolter la tempête, car il porte une très grande responsabilité dans les malheurs qui endeuillent cette population; c'est pour cela qu'il se réfugie derrière le terrorisme et la terreur dans la population ainsi que la guerre contre la République Démocratique du Congo.

Le FPR utilise les hommes de paille pour tromper l'opinion et s'attirer la sympathie de la Communauté Internationale. Ceux qui ne veulent pas continuer à cautionner ses actes terroristes s'échappent et quittent le pays et /ou le FPR; le FPR les remercie en les qualifiant

de génocidaires ou en les accusant de corruption. Pourtant la corruption sévit bien autour de son noyau. Les opposants de l'intérieur et ceux de l'extérieur ne se découragent pas et continueront la lutte pour libérer le pays du joug. Nous tendons la main au pouvoir de Kigali en lui demandant d'arrêter sa terreur pour que toutes les composantes de la société rwandaise puissent ensemble chercher une fois pour toutes la solution pour une paix durable au Rwanda.

Victoire Ingabire
Présidente du RDR

Retour du monarque Kigeli Ndahindurwa V: Faux débat qui nous fait perdre du temps

Le débat sur le retour de la monarchie est libre et légitime. Mais il est stérile car, quand on ne tourne pas en rond, on se confine dans un archaïsme criant. Un compatriote Izayasi a demandé à l'ex-roi Kigeli de dire clairement s'il est prêt à demander pardon au Peuple Rwandais pour les crimes ignobles que tous les "Seigneurs de la lance", sans oublier Kanjogera et tous les fous de kalinga qui sont plus près de nous, ont perpétrés contre leurs sujets hutu. Ni cet ex-roi, ni ses caisses de résonance, personne n'a réagi à cette question pourtant fondamentale. En attendant leur réponse, une chose est sûre: la monarchie a été abolie. C'est l'un des acquis de la Révolution rwandaise de 1959. Mais, en observant le silence de ceux qui se définissaient hier comme des "vrais Fils spirituels" du père fondateur de la République, on a aussi ce sentiment que quelque part, ni la Révolution, ni la République n'ont plus de valeurs pour lesquelles les Kayibanda se sont battus, au risque de leur vie.

On a aussi ce sentiment que le prosélytisme monarchique chauffe certains à blanc comme le prosélytisme musulman a, dans les années 80-85, chauffé à blanc la superpuissance mondiale et les vieilles démocraties chrétiennes et laïques. Excusez-moi de cette comparaison! Mais que de guerres chirurgicales, d'embargo diplomatique et économique, que de succès, d'une part! Et d'autre part, que de malheurs, de déceptions, et surtout que d'échecs qui, souvent, enfantent de grandes oeuvres! D'Irak à l'Irak, du Pakistan, Somalie, Libye en passant par le Soudan, que de batailles perdues de ses héros! Bref, le débat sur la monarchie versus république doit viser une prospective sociale et politique qu'on peut appeler: la politique du Futur. La monarchie n'a pas pu se régénérer, elle s'est écroulée! Le pouvoir échappa aux Tutsi. Pourtant, ils avaient, comme au Burundi voisin, tout fait pour juguler toute menace de compétition que pouvaient constituer les Hutu. Ces Tutsi avaient pouvoir sur eux. Le conflit était là mais différé et contrôlé. Sous la République, les Tutsi, n'en déplaisent certaines langues, ont participé au pouvoir. Et sous cette plate-forme républicaine, les tutsi ont repris le pouvoir avec une poignée de "hutu modérés" ou de "hutu de service". Malgré tout, le conflit persiste, fait beaucoup plus de pertes en vies humaines que le Rwanda n'avait jamais connues.

Essayons de revisiter le prosélytisme musulman et la peur de

l'Occident. Les enjeux ici ne sont pas le pouvoir, mais les ingrédients de ce conflit sont les mêmes: relation et incompatibilité. Pour trouver des solutions, les parties en cause doivent être conscientes de l'intérêt ou de la nécessité de mettre fin à ce conflit en décidant de se soumettre à certaines règles. C'est ainsi qu'on observe certains des pays cités plus haut prendre des initiatives en matière de tolérance pour répondre à "la politique du dialogue constructif" que leur proposent les adversaires. Quand on devient fréquentable, on courtise les grands et on peut même s'autoriser des initiatives de médiation.

Ce conflit a eu des répercussions en Afrique décolonisée et chrétienne. En Afrique subsaharienne, la Révolution Verte a, dans les années 80-85, distribué des mosquées et des Centres culturels islamiques. Les Fonds arabes ont offert sans compter des "pétro-dollars". Le monde civilisé a crié au sacrilège. Et pourtant, malgré le fardeau de la dette, la plus part de chefs d'état, sauf un, sont restés plus catholiques que le Pape. Considérant que le prosélytisme musulman était toujours une menace, l'Occident a installé au perchoir du pouvoir en Afrique centrale "un Seigneur de la lance", de croyance chrétienne, pour contrecarrer ce prosélytisme. Que de dérapages! La "Perle de l'Afrique" n'est plus que l'ombre d'elle-même, N'en déplaisent les prophètes de la renaissance africaine! L'enfer, ce sont les autres, dit-on!

En Occident, des monarchies existent. On dit qu'elles sont modernes. Elles sont donc utiles car certaines servent de refuges aux Nations menacées d'éclatement. Plaise au ciel que cela n'arrive! Et si ça devait arriver, que ce soit dans la sérénité et le consensus national. Les monarchies qui sont supposées mortes ne sont pas mortes. Elles sont une préoccupation protocolaire, de la "presse people", de "tabloïds" et de "paparazzi" et de Musées qui les immortalisent.

C'est ainsi que les Anglais ont leur Reine, Reine-mère, princes et Princesses qui forcent l'admiration de tous. Mais à côté, ils ont surtout Sir Shakespeare qui se lit, se monte et se joue au Théâtre comme au Cinéma. Les Français ont leur Révolution française sans oublier Molière. Ces deux se lisent, se montent et se jouent au Théâtre comme au Cinéma. La

Révolution française est célébrée de par le monde! Qu'est-ce que cela nous inspire, nous les Rwandais?

Nous aussi, les Rwandais, nous avons notre Révolution Rwandaise, dont l'un des Acquis est la République dont nous célébrons, le 28 janvier, le véritable triomphe populaire et démocratique qui a mis en débandade la monarchie, le Kalinga et l'UNAR pourtant si forts et si décidés à abattre tous ceux qui étaient contre l'indépendance immédiate du Rwanda, sans rien changer.

La 1^{ère} comme la Deuxième République ont demandé au monarque déchu de retourner au bercaïl comme "simple citoyen" et lui ont promis les honneurs conformes à son rang d'ancien roi. Il a refusé. Le Président actuel de la République Rwandaise est de souche féodo-monarchique. Il a lui aussi demandé au roi de rentrer dans son pays en qualité de simple citoyen. Le roi ne veut pas. La diaspora tutsi (réfugiés) reprochait à la République de violer les droits de Kigeli et des tutsi en exil: leurs droits à la patrie! L'ex-roi et l'UNAR ont déclaré qu'ils ont contribué à la victoire du FPR. Qu'ils nous disent clairement le différend entre eux et le FPR, qui fait qu'ils ont peur de rentrer au Rwanda sans faire du tapage. Le Président Kagame a dit aux citoyens rwandais venus l'accueillir à Mayance (RFA): "... abanyarwanda muli kompuliketede. Arapiyefu (FPR) itera, mwaralimba ngo igiye kugalura ya ngoma. icyo kibazo ntikindeba hali ibindi bikomereye igihugu byatewe na genosayidi ..." [*Vous Rwandais, vous êtes compliqués! Quand le FPR a envahi le Rwanda, vous chantiez qu'il veut restaurer la monarchie-kalinga. Cette question ne me regarde pas. Le Pays fait face*

à d'autres problèmes complexes liés au génocide".] Il avait raison!

Concernant la visite impromptue de Kigeli chez Kabila, les officiels rwandais ont clairement souligné que cette visite ne les impressionne pas. Et de rappeler qu'ils ont déjà invité Kigeli à se rapatrier en simple citoyen. On dit que certains transfuges du régime FPR ont pris langue avec Kigeli pour déboulonner Kagame et son régime criminel. Quand l'ex-monarque refuse de parler mais fait parler (ce n'est pas si sûr) des individus qui refusent l'étiquette de monarchiste; quand Kagame accuse de génocide différentes personnalités du MDR, les met en prison et, pour les mêmes raisons, s'emploie à détruire ce Parti. Voilà où se trouve le vrai débat!

Le roi est mort, le roi est vivant! Les paysans, ses sujets toujours taillables à merci sont endormis, manipulés et se font massacrer. Qui trompe qui? Un faux débat! Même le chef de son clan ne le veut plus. Ne perdons pas notre précieux temps. Par contre, la Révolution rwandaise n'est pas morte, elle n'est pas terminée. Elle est quelque part bloquée! Mais, nous devons tous faire attention, car toute Révolution est comme cette Hydre de Lerne de la mythologie herculienne à laquelle on coupait la tête et dont une autre apparaissait ailleurs!.

Bazigira Alphonse
RDR-Section Allemagne
Commissaire chargé des relations extérieures;
Bazalph@t-online.de

La valse au Tribunal pénal international pour le Rwanda

Depuis le 23 octobre 2000, l'actualité au TPIR reste dominée par les procès de Ngeze, Barayagwiza et Nahimana, tous les trois accusés d'avoir utilisé les médias pour inciter à la violence. Quand on suit de près le déroulement de ces procès, on est saisi d'émoi devant les tensions et contradictions qui règnent au tribunal ougandais. Les juges d'un côté et les accusés avec leurs conseils de défense d'un autre côté sont à couteaux tirés. Le tribunal se contredit à maintes reprises. Les témoins à charge sont taxés de mensonge. Les agences de presse ne sont plus fiables. Dans les lignes qui suivent, nous relevons une partie de ces contradictions et tensions liées aux procès des trois accusés susmentionnés.

De tous ces procès, celui de Jean-Bosco Barayagwiza reste le plus spectaculaire. L'accusé a décidé de boycotter le procès depuis le 23 octobre. Rappelons que le tribunal avait décidé, en novembre 1999, de le libérer mais est revenu sur sa décision en mars 2000, suite aux pressions du régime de Kigali qui menaçait de suspendre sa collaboration avec le TPIR si Barayagwiza était libéré sur vice de procédures. Le suspect se refuse alors à comparaître devant un tribunal qu'il ne croit plus capable de rendre un jugement partial, un tribunal visiblement manipulé par le pouvoir de Kigali. Sa déception est surtout exacerbée par la dernière visite des deux juges du tribunal au Général Kagame.

Devant cette situation, les avocats de Barayagwiza se trouvent dans l'impasse. Ils sont obligés de se plier aux pressions des juges, agissant ainsi contre leur conscience. D'après son avocat David Danielson, Barayagwiza est un homme extrêmement intelligent, conscient et convaincu de ses actions, prêt à poursuivre son but jusqu'au bout. Incapable de trahir sa déontologie professionnelle, cet avocat américain aura finalement le courage de déposer sa démission.

Le 07 novembre, Barayagwiza réclame un statut de prisonnier politique, eu égard aux circonstances politiques et sociales de sa détention. Dans un document soumis au Comité International de la Croix Rouge, l'accusé explique qu'il ne veut pas se soumettre à une parodie de justice motivée par les considérations plutôt politiques que juridiques.

En date du 25 novembre 2000, Barayagwiza proteste contre les termes et expressions médiatiques non vérifiées et non confirmées par la justice. Dans les dépêches de la Fondation Hironnelle, Barayagwiza est toujours présenté comme conseiller au gouvernement intérimaire qui a dirigé le génocide. Dans sa protestation, Barayagwiza souligne qu'il n'est au courant d'aucun jugement qui a tranché que le gouvernement intérimaire aurait dirigé le génocide. Il ajoute

que de telles allégations ne devraient pas être publiées comme étant vraies, alors que le procureur ne les a pas encore prouvées devant un tribunal indépendant et impartial. Par ailleurs, Barayagwiza s'en prend à la Fondation Hirondelle, qui écrit toujours qu'il était un grand manipulateur. Il demande à cette agence de presse de s'expliquer et de dire de qui elle tient ces propos, et de préciser l'auteur et l'origine de telles allégations.

Concernant le cas de Ngeze, son avocat le présente comme un homme qui n'a fait que se servir de la liberté de la presse dont il fut d'ailleurs pionnier. L'avocat John Floyd s'exprime en ces termes: « personne ne peut sanctionner ce que je dis ou ce que je pense. Si je pense que mon président, votre président ou votre roi, qui qu'il soit, si je crois qu'il est con, je vais le dire et l'écrire (...)

En date du 09 novembre, l'avocat de Nahimana a accusé un témoin à charge de faux témoignages. Deux jours auparavant, le témoin prétendait avoir été, en date du 12 avril 1994, aux bureaux communaux de Gatonde où il aurait vu et entendu Nahimana inciter à la violence. Mais le 09 novembre, il dit qu'à la même date du 12 avril 1994 il avait été ailleurs qu'aux bureaux communaux et n'avait rien vu ni entendu. L'avocat Jean-Marie Biju-Duval souligne qu'il y a plusieurs autres raisons de douter des tels témoignages. Et son adjoint Diana Ellis ajoute qu'elle reste convaincue que ce témoin est un

instrument utilisé pour répandre le mensonge.

Ces éléments sont révélateurs du climat général qui règne au tribunal onusien. Une vraie valse! Il faut le dire clairement. L'Occident a échoué dans sa tentative de réformer la justice de brousse. Les éminents juges et avocats venus de l'Occident n'ont pas résisté à la tentation que leurs pays ne cessent de reprocher au Tiers-Monde comme les pots de vin, la lenteur administrative, etc. Il faut être honnête. Les juges et procureurs d'origine africaine, asiatique ou latino-américaine ne sont que des figurants dans cette belle pièce de théâtre. De toute façon leurs salaires viennent des contribuables de l'Occident. Ils n'ont rien à dire mais prendre ce qui tombe dans leurs mains. Et les Hutus continuent à chercher les avocats ici et là oubliant qu'ils n'ont pas de billets verts pour se payer un bon service d'avocat. C'est un échec à la mondialisation de la Justice!

Si tensions, contradictions, insatisfactions et confusions sont nombreuses au tribunal international, hautement équipé et se prétendant efficace, quelle situation et quels résultats attendre des tribunaux de Kigali, qui lui est ouvertement penché, inefficace, disposant d'un équipement rudimentaire et s'appuyant sur un personnel qui brille par l'incompétence?

Anaclet Kamanayo

Les crimes du FPR: un sujet tabou?

Le plus grand handicap de l'avenir du Rwanda est son passé; spécialement le passé récent où des centaines de milliers de Rwandais se sont sauvagement entretués. La tragédie est tristement célèbre. Elle commence le 1^{er} octobre 1990, quand un groupe terroriste tutsi (FPR), formé au sein de l'armée ougandaise, envahit le Rwanda et sème la désolation sur son passage. Le FPR va se battre contre l'armée régulière rwandaise pendant quatre ans et finir par chasser cette dernière du territoire rwandais. La guerre et les massacres qui l'ont accompagnée ont laissé sur le carreau 3 millions de morts que le FPR et ses parrains et marraines limitent toujours à 500000 (ce chiffre de 500000 morts est là depuis avril 1994 et n'a jamais changé), plusieurs milliers de réfugiés et de sans-abri, des centaines de milliers d'orphelins, de veufs et veuves. Bref, mort, misère et lamentation. Le FPR porte la grave responsabilité d'avoir provoqué, sans motifs réels, cette guerre tragique et les Forces Armées Rwandaises (FAR) portent la responsabilité de l'avoir perdue.

Au début de son attaque, le FPR se défendait d'être un mouvement national démocratique: il disait qu'il avait pris les armes pour combattre la dictature de Habyarimana, mettre fin à un régime d'exclusion, et bâtir une démocratie qui convient à tous les Rwandais sans référence à l'ethnie ou à la provenance régionale. Maintenant que le FPR a pris le pouvoir, et que les FAR sont anéantis, le FPR jette son masque: c'est bel et bien une organisation tutsi. Le tutsi

règne, le Hutu est fugitif ou croupit en prison. Le FPR a pris soin de mettre sur le dos des vaincus toutes les misères de la guerre et en particulier les massacres qui ont eu lieu tout au cours de cette guerre de 4 ans. Le FPR est parvenu à imposer au monde la vision enfantine du bon Tutsi abattant le vilain Hutu.

Le résultat du passé récent se résume en quelques phrases: le Tutsi a pris militairement le pays et chasse le Hutu. Le vainqueur occupe la maison du vaincu, et jouit de ses propriétés. C'est la conquête antique! Le Hutu erre dans les camps fétides de réfugiés. À l'intérieur du Rwanda, s'il ne pourrait pas dans les cachots infectés, il est assassiné sans autre forme de procès. Le "génocide" est l'arme terrible du tutsi. Toute revendication hutu rencontre le fameux "génocide": "Vous êtes des tueurs, vous devez être tués". C'est le leitmotiv de Kagame et de ses hommes qui sont responsables de ce fameux "génocide".

Le réfugié réclame le droit de retour au pays et l'instauration d'un régime démocratique. Le tutsi, une minorité armée, ne veut pas en entendre parler. Il a gagné sa guerre civile par les armes et a obtenu une supériorité "morale" par son précieux "génocide". À l'heure actuelle, la tutsisation du Rwanda est complétée; l'aile pure et dure du FPR la veut plus profonde et définitive! Les Hutu dits modérés qui l'ont aidé à massacrer les autres Hutu disparaissent assassinés au jour le jour ou

sont disgraciés. Quelle ingratitude! Le dialogue pour le retour des réfugiés n'est plus à l'ordre du jour à Kigali puisqu'ils ont été décimés dans la forêt congolaise.

Certains pensent que des pressions internationales vont emmener le régime FPR à entendre les revendications légitimes des réfugiés, à savoir le droit à un retour inconditionnel, à la jouissance de leur propriété privée, présentement confisquée par les anciens réfugiés tutsi, et leur droit de participer démocratiquement à la gestion du pays.

Malheureusement, force est de reconnaître que l'opinion internationale a été profondément intoxiquée par la propagande du FPR. Ça a marché. Une anédocte. En juin 1994, un universitaire occidental pro-FPR me disait que les soldats du FPR avaient reçu une discipline exemplaire digne d'être enseignée aux militaires de l'OTAN. Il a continué en ces termes: Les soldats du FPR se battent et ne tuent pas. Et trois mois plus tard il a su que ses amis Hutu, amitiés d'affaires évidemment, avaient été égorgés par le FPR. Depuis ce temps, il n'aborde plus la question du Rwanda car le FPR l'a trahi.

Il y a de plus en plus de rapports sérieux (Amnesty International, Human Rights Watch/Africa, etc.) qui pointent du doigt la machine dictatoriale du FPR, la corruption, et l'incompétence de son administration et son système judiciaire voué à la revanche ethnique. Les rapports mettant en évidence l'empreinte du génocide dans les rangs du FPR ne se comptent plus sur les bouts des doigts. Le FPR a écourté la vie de plusieurs messagers de Dieu venus d'Europe et d'Amérique. Les télévisions et les journaux de l'Occident en ont parlé sans relâche. Le terrorisme du FPR déborde les frontières rwandaises. Voilà les attentats, assassinats et disparitions mystérieuses ici et là en Afrique, Europe et Amérique. Les moyens utilisés vont de l'intimidation à la liquidation pure et simple en passant par l'emprisonnement. Ce terrorisme touche également les ex-coopérants étrangers qui veulent témoigner de la souffrance des Hutu. Les services de renseignement de leurs pays leur demandent de fermer la gueule sur les questions touchant le Rwanda. Rappelez-vous

la centaine de coopérants qui, en octobre 1990, ont dénoncé les atrocités commises par le FPR? Ce fut la première et la dernière fois. La communauté internationale et les pays concernés ne bougent pas devant ce terrorisme. Étonnant! Les intérêts économiques obligent. Il faut transiger avec les gens en poste pourvu que la sécurité soit assurée. L'argent n'a pas de couleur! Quelle démocratie!

Le FPR continue gentiment son génocide en laissant mourir les gens en prisons et en refusant le retour des réfugiés. Mais le monde se rendra compte petit à petit que la dictature militaire tutsi de Kagame n'est pas meilleure que le régime de Habyarimana. Toute cette guerre, des millions de morts, l'oblitération d'un peuple, pour passer d'un général hutu à un général tutsi. C'est triste.

Devant la surdité du gouvernement de Kagame aux problèmes des réfugiés et des prisonniers, et la complaisance internationale au gouvernement minoritaire tutsi, la mise en veilleuse des libertés fondamentales, des droits démocratiques et juridiques, que reste-t-il à faire ? *Laisser des millions de gens mourir dans des conditions atroces des camps et des prisons fétides est un crime contre l'humanité.*

Les réfugiés ont le droit de défendre leurs intérêts vitaux par tous les moyens: discussion, persuasion, pressions politiques, etc. Le but des forces pour la démocratie et la coexistence pacifique est d'assurer le retour en dignité des réfugiés, la fin du régime d'exclusion du FPR, la promotion de la démocratie et de la réconciliation nationale. Ces forces devront protéger tous les civils, hutu ou tutsi ainsi que les droits démocratiques de chacun. Il faut que tout Rwandais, hutu et tutsi, fasse pénitence pour les malheurs que les Rwandais ont infligé aux autres Rwandais au nom de la folie ethnique. Tout Rwandais, hutu et tutsi devrait avoir honte de l'histoire récente de notre pays. Les forces pour la démocratie et la coexistence pacifique devront garantir que les événements tristes de massacres collectifs n'aient jamais plus lieu, et que leur victoire ne va ni emmener des meurtres de civils, hutu ou tutsi, ni forcer personne qu'elle soit hutu ou tutsi à l'exil.

Thadée Kamanga

Les accords de paix dans les Grands-Lacs: une comédie

Depuis le début des années 1980, la région des Grands Lacs d'Afrique centrale est déchirée par des conflits armés dont les enjeux non seulement s'entrecroisent, mais aussi dont les initiateurs sont les mêmes, se manifestant seulement à des périodes différentes. En effet, la conquête du Rwanda par le FPR de Kagame n'est pas étrangère à la prise de Kampala par le NRM de Museveni en 1986. De même, l'intronisation suivie, une année plus tard, de sa remise en question, d'un Kabila à Kinshasa ne peut être dissociée des deux précédentes conquêtes.

Une autre constante dans ces conflits, mais qui n'est pas toujours mise en exergue est la solution qu'ont trouvée les gendarmes du monde, appelés pudiquement la Communauté Internationale, pour résoudre à leur façon ces conflits. À savoir, concocter des accords de paix tout fait léonins mais qui constitueront des prétextes pour diaboliser l'une des parties et ensuite l'abattre tout à fait ouvertement dès lors qu'elle aura été accusée d'être l'ennemi de la paix.

Le point de départ est la conviction de cette Communauté

Internationale que dans ces conflits il y a des bons et des mauvais vite identifiés comme tels sans aucun critère objectif. Pour appuyer officiellement les bons et participer à l'anéantissement des mauvais, il faut montrer à l'opinion que ces derniers ne respectent rien, pas même les accords qu'ils ont eux-mêmes signés. Alors, un processus de négociations est initié et aboutit à un accord de paix élaboré de façon à le rendre inapplicable par la partie diabolisée qui devra, pourtant, le signer sous fortes pressions. En bref, la fameuse Communauté Internationale n'a, jusqu'à présent, initié les accords de paix dans notre région que pour trouver un prétexte diplomatique pour appuyer leurs dauphins dont nous ne savons comment ni pourquoi ils ont été choisis.

Ainsi donc, dans le conflit rwandais opposant principalement Hutu et exilés Tutsi, les premiers furent pressés de signer les accords dits d'Arusha en 1993. Accords qui étaient scandaleusement favorables à la minorité Tutsi et donc pratiquement inapplicables dans un pays peuplé à plus de 90% par des Hutu. Avec la signature de ces accords, le piège se refermait sur les Hutu. Ou bien les accords sont appliqués en tant que tels, et la minorité Tutsi prend légalement le pouvoir ou bien ils ne le sont pas et les Hutu en sont rendus responsables. Dans le premier cas, les Tutsi devaient prendre le pouvoir, épurer petit à petit les Hutus et finir par les chasser de la vie politique, militaire et économique. C'était génial non? Dans le deuxième cas, la Communauté Internationale devait aider la partie tutsi à chasser les Hutu et prendre le pouvoir par la force. C'est ce qui s'est joué entre août 1993 et juillet 1994.

De même dans la guerre en République Démocratique du Congo, il fallait un prétexte pour désigner Kabila comme l'obstacle à la paix et permettre aux Grands de ce monde d'appuyer ouvertement le triumvirat tutsi Kagame-Museveni-Buyoya pour reconquérir le Congo. Ce prétexte fut trouvé dans les accords de Lusaka complètement disproportionnés en faveur des agresseurs et spécialement conçus pour être inapplicables par la partie gouvernementale et signés par Kabila le couteau sur la gorge. Kabila vient de payer pour la non-application de ces accords et l'action pour l'abattre est saluée par la Communauté Internationale tandis que la coalition tutsi est encouragée, directement ou indirectement, à poursuivre les massacres et le pillage sous prétexte que Joseph Kabila n'a pas de légitimité. Kabila a subi le même sort que Habyarimana du Rwanda, Ntaryamira et Ndadaye du Burundi. La seule différence est que Kabila laisse le guerrier Joseph Kabila qui, j'espère, ne sera pas dupe.

Je n'ai jamais été d'accord avec la gouvernance de Kabila. Mais je fus sidéré d'entendre les officiels occidentaux annoncer à grande pompe la mort de Kabila avant les ayant droits, sa famille et le gouvernement congolais. Les médias occidentaux annonçaient que Kabila fils avait aussi été l'objet d'attentat et qu'il a été blessé. D'autres ont même mis en doute l'authenticité des images montrant Kabila fils saluant les militaires diffusées par la

télévision congolaise. Et cet officiel européen qui clame haut et bas: "Kabila n'a pas livré la marchandise". La marchandise de qui? À vous mes lecteurs d'y répondre.

Enfin, la démonstration la plus éclatante de cette trouvaille de la Communauté Internationale fut récemment donnée par les Accords de paix signés à Arusha en août 2000 pour tenter de mettre fin à la guerre au Burundi où la rébellion hutu livre bataille à l'armée monoethnique tutsi depuis 1993 après l'assassinat de Melchior Ndadaye, premier président hutu. Voici, en effet, un accord de paix rendu volontairement inapplicable puisque l'un des deux belligérants fut dès le départ écarté des négociations et n'est donc pas signataire de ces accords. Pourtant qui dit accord de paix dit cessation des hostilités. Autrement dit, avec ces accords de paix, la guerre doit cesser. Donc la rébellion hutu devra appliquer ces accords de paix en cessant les hostilités sinon elle sera mise au banc des accusés par la Communauté Internationale qui devra œuvrer à la neutralisation. Car sinon comment comprendre que tout le monde parle d'accord de paix à propos des documents signés à Arusha le 28 août 2000 alors que ceux qui s'affrontent n'y ont rien à voir. On n'en connaît pas beaucoup de précédents dans l'histoire car c'est seulement en cas de capitulation sans conditions que l'une des parties en conflit est tenue d'appliquer des décisions qui lui sont étrangères. Mais alors cela ne s'appelle pas accord de paix mais acte de capitulation. C'est seulement dans la région des Grands Lacs que l'on veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Pour conclure, voici pourquoi la région des Grands Lacs ne connaîtra point de paix véritable tant que les gendarmes du monde ne changent pas de démarche et n'abandonne pas la vision manichéenne sur les populations de cette région. Le Tutsi n'est pas foncièrement bon comme le Hutu ne peut être classé naturellement mauvais. Hélas, jusqu'à ce jour, la Communauté Internationale persiste dans ses à priori au détriment des peuples de la région. Les véritables accords de paix sont ceux qui mettent fin à une guerre sans vainqueur ni vaincu, car négociés en tenant compte des intérêts de chaque partie et garantis par une neutralité de la Communauté Internationale. Dans la région des Grands Lacs africains cela semble encore, hélas, un rêve.

André Manu

ABONNEMENTS

12 numéros :

Europe : FBE 500 OU FF 85 OU DM 25 OU USD 15

Amérique (USA- Canada) : USD 50 ;

Rwanda, Tanzanie, Burundi, RDC, Kenya, Ouganda: USD 45

Abonnement de soutien :

FBE 5000 ou FF 850 ou DM 250 ou USD 150 ;

Prix au Numéro :

50 FBE ou 8,5 FF ou DM 2,5 ou USD 1,5

Païement et abonnement :

S'adresser au Comité de Section du RDR dans votre pays de résidence, demander information à RDR-information à l'adresse E-Mail : info@rdrwanda.org